

CAP

AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

EN APPRENTISSAGE

→ Nice

INSTITUT DE FORMATION AÉRONAUTIQUE (IFAERO) DE LA CCI NICE CÔTE D'AZUR

« Espace Azur » 179, boulevard René Cassin - 06 200 Nice
T → 04 93 21 38 06 / F → 04 89 98 52 59 / M → lydie.bonnet@cote-azur.cci.fr

LE NIVEAU DU DIPLÔME ET LA DURÉE DE LA FORMATION

Diplôme de l'Education Nationale de niveau V, le CAP Agent de Prévention et de Sécurité (CAP APS) se prépare sur 2 années. Cependant, au regard du profil et/ou du niveau initial de compétence du candidat, cette durée peut être réduite de 12 mois. L'obtention du CAP permet au titulaire de bénéficier par équivalence de la certification SSIAP 1. **Pour exercer les activités de sécurité privée, les salariés doivent justifier depuis le 1^{er} janvier 2008, d'une aptitude professionnelle préalable. Le CAP APS vaut aptitude professionnelle (CQP APS et /ou expérience professionnelle).**

LES MÉTIERS À L'ISSUE DE LA FORMATION

Les entreprises privées de sécurité et de surveillance sont des prestataires de services spécialisés dans des domaines tels que la prévention des risques, la sécurisation de sites, la protection des biens et des personnes. Le titulaire du CAP APS est qualifié pour intégrer ces entreprises ou celles disposant de leur propre service de sécurité. **Les principaux métiers exercés à l'issue de cette formation sont agent de sécurité, opérateur de télésurveillance, rondier, agent de sécurité incendie, convoyeur de fonds, agent de sûreté aéroportuaire...**

LES CONDITIONS D'ADMISSION

Niveau d'études requis : les textes ne prévoient pas un niveau minimum d'études pour préparer un CAP. Pour autant, pour pouvoir travailler dans ce secteur d'activité :

- **Le cadre réglementaire prévoit que le postulant doit être majeur et avoir le casier judiciaire n°3 vierge.**
- Les entreprises recherchent prioritairement des personnes ayant un esprit d'analyse (sens de l'observation, méthode, rigueur), de bonnes capacités rédactionnelles et relationnelles, de la constance (sociabilité, maîtrise de soi, sens des responsabilités, gestion du stress).

Afin de répondre à ces exigences, l'IFAERO prévoit d'intégrer **prioritairement des jeunes titulaires ou de niveau bac**, âgés de 18 ans au minimum et ayant satisfait aux épreuves des tests psychotechniques.

LE CURSUS PÉDAGOGIQUE D'UNE DURÉE DE 12 MOIS COMPREND

- Des enseignements généraux : français, histoire / géographie, mathématiques et sciences physiques.
- Des enseignements théoriques appliqués.
- Des enseignements professionnels organisés autour de 3 thématiques :
la prévention des actes de malveillance et de négligence **et** la prévention et la lutte contre les incendies **et** le secours et l'assistance aux personnes.

Venant en complément du CAP, ces enseignements visent l'acquisition des certifications et habilitations telles que le SSIAP 1, le SST (secourisme) et l'habilitation électrique HOB0.

LE RYTHME D'ALTERNANCE IFAERO / ENTREPRISE

L'apprenti est présent une semaine à l'IFAERO, les deux semaines suivantes en entreprise, soit environ 75% du temps passé en entreprise et 25% en centre de formation. L'essentiel de la formation professionnelle est assuré en entreprise, l'IFAERO intervenant en complément de l'action du maître d'apprentissage. Ainsi, les enseignements professionnels et théoriques permettent à l'apprenti de mieux appréhender les procédures réglementaires, par leur mise en pratique dans le cadre des missions confiées par l'entreprise.

----- Centre de Formation d'Apprentis Interconsulaire Méditerranée

----- Siège : 1, rue Saint Sébastien - 13 006 Marseille

----- T → 04 91 14 28 26 / F → 04 91 14 26 93

----- M → cfaim@ccimp.com / S → www.apprentissage-cci.com

----- Avec le concours du Conseil Régional PACA



CFA
Interconsulaire Méditerranée